DG/DAC

NOTE D'ORGANISATION DU COMMISSARIAT GENERAL AU DEVELOPPEMENT DURABLE

RÉDACTEUR - VERIFICATEUR - MODIFICATIONS - REVISION				
Date	Rédacteur	Vérificateur	Modifications	
Dale	Nom	Nom	Mounications	
30/12/2019	Chefs de service	Thomas Lesueur		

PUBLICATION

Page de présentation du commissariat général au développement durable sur son intranet : http://intra.cgdd.i2/presentation-du-cgdd-r16.html

OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION

Cette **note d'organisation** décrit l'organisation retenue par le commissariat général au développement durable (CGDD).

Elle s'applique à tous les agents du commissariat général au développement durable mais non aux entités rattachées en gestion au CGDD (Haut conseil aux biotechnologies – HCB et Haut-commissariat à l'Économie sociale et solidaire et à l'innovation sociale – HCESSIS)

DATE D'APPLICATION: 01/01/2020

Approuvée le 30 décembre 2019

par

Le commissaire général au développement durable

Signé

Thomas LESUEUR

Note d'organisation du cgdd

TABLE DES MATIERES

ORGANIGRAMME GENERAL DU COMMISSARIAT GENERAL AU DEVELOPPEMENT DURABLE	4
DIRECTION ET CABINET DU COMMISSARIAT GENERAL AU DEVELOPPEMENT DURABLE	6
LA SOUS-DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES	7
LE BUREAU DES RESSOURCES HUMAINES, DE LA FORMATION ET DES MOYENS GÉNÉRAUX	8
LA SOUS-DIRECTION DE LA STRATEGIE EDITORIALE ET DE LA DIFFUSION	9
La coordination éditorialeLa coordination du portail d'information environnementale	9
La veille stratégique	9
LE BUREAU DE L'ÉDITION ET DE LA VALORISATION	10
LE BUREAU DES USAGES NUMÉRIQUES	
LA DELEGATION AU DEVELOPPEMENT DURABLE	11
LE DÉPARTEMENT DE L'ACTION TERRITORIALE ET DE LA PARTICIPATION DES ACTEURS	11
Le département de la transformation pour les Objectifs du développement durable	
LE SERVICE DE L'ECONOMIE VERTE ET SOLIDAIRE	13
LA SOUS-DIRECTION DE L'ÉCONOMIE ET DE L'ÉVALUATION	14
Le bureau de la biodiversité et des ressources	
Le bureau de la transition énergétique et solidaire	
Le bureau des transports, de l'aménagement et des risques	
LA SOUS-DIRECTION DES ENTREPRISES	14
Le bureau de la finance verte et de la responsabilité sociétale des entreprises	15
Le bureau de la transformation des organisations et des modèles d'affaires	
Le bureau des engagements et des filières	
LA SOUS-DIRECTION DES POLITIQUES PUBLIQUES DURABLES	15
La mission d'appui aux directions régionales sur l'autorité environnementale	
Le bureau du droit de l'évaluation environnementale et de la participation du public Le bureau de l'accompagnement et de l'expertise de l'évaluation environnementale	
Le bureau de l'agriculture et de l'alimentation durables	
LE SERVICE DES DONNEES ET ETUDES STATISTIQUES	
LA SOUS-DIRECTION DES STATISTIQUES DU LOGEMENT ET DE LA CONSTRUCTION	18
Le bureau de l'offre de logement	19
Le bureau des statistiques d'entreprises	
Le bureau des synthèses sur le logement et l'immobilier	
La sous-direction des statistiques de l'énergie	
Le bureau des statistiques de la demande d'énergie	
LA SOUS-DIRECTION DES STATISTIQUES DES TRANSPORTS	
Le bureau des statistiques de la route et des véhicules	
Le bureau de l'observation statistique des transports, de la mobilité et de la logistique	
Le bureau des synthèses économiques et sociales sur les transports	
LA SOUS-DIRECTION DE L'INFORMATION ENVIRONNEMENTALE	
Le bureau de l'état des milieux	
Le bureau des pressions sur l'environnement	
Le bureau des synthèses économiques et sociales de l'environnement	
LE BUREAU DE L'APPUI ET DE LA COORDINATION STATISTIQUE	

LE SERVICE DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION	23
La sous-direction de l'animation scientifique et technique	24
Le bureau de la tutelle	24
Le bureau de la reconnaissance des compétences scientifiques et techniques	25
La mission de l'animation du réseau scientifique et technique	25
La sous-direction de la recherche	25
La mission Climat, Observation et Évolution du Système Terre (MiCOEST)	25
La mission Biodiversité, Activités Anthropiques, Santé (MiBAAS)	26
La mission Science, Société et Territoires (MiSST)	26
La mission Prospective (MiP)	26
LE LABORATOIRE D'INNOVATION ECOLAB	26
Équipe projets innovation Data/Intelligence artificielle (IA)	26
Équipe projets innovation Start-up & Nudge	27

ORGANIGRAMME GENERAL DU COMMISSARIAT GENERAL AU DEVELOPPEMENT DURABLE

Cabinet

Commissaire général au développement durable Directrice, adjointe au commissaire général

Délégation au développement durable

Département de l'action territoriale et de la participation des acteurs

Département de la transformation pour les Objectifs du développement durable

Sous-direction des affaires générales

Bureau des ressources humaines, de la formation et des moyens généraux

Bureau du budget, des affaires financières et des marchés Bureau de la gestion délocalisée du site du CGDD à Orléans

Sous-direction de la stratégie éditoriale et de la diffusion

Bureau de l'édition et de la valorisation Bureau des usages numériques

Service de l'économie verte et solidaire

Sous-direction de l'économie et de l'évaluation

Bureau de la biodiversité et des ressources Bureau de la transition énergétique et solidaire Bureau des transports, de l'aménagement et des risques

Sous-direction des entreprises

Bureau de la finance verte et de la responsabilité sociétale des entreprises

Bureau de la transformation des organisations et des modèles d'affaires

Bureau des engagements et des filières

Sous-direction des politiques publiques durables Mission d'appui aux directions régionales sur l'autorité environnementale

Bureau du droit de l'évaluation environnementale et de la participation du public

Bureau de l'accompagnement et de l'expertise de l'évaluation environnementale

Bureau de l'agriculture et de l'alimentation durables

Service des données et études statistiques

Bureau de l'appui et de la coordination statistiques

Sous-direction des statistiques de l'énergie

Bureau des statistiques de l'offre d'énergie Bureau des statistiques de la demande d'énergie

Sous-direction des statistiques du logement et de la construction

Bureau des statistiques de l'offre de logement Bureau des statistiques d'entreprise Bureau des synthèses sur le logement et l'immobilier

Sous-direction des statistiques des transports

Bureau des statistiques de la route et des véhicules Bureau de l'observation statistique des transports, de la mobilité et de la logistique

Bureau des synthèses économiques et sociales sur les transports

Sous-direction de l'information environnementale

Bureau de l'état des milieux

Bureau des pressions sur l'environnement Bureau des synthèses économiques et sociales sur

Service de la recherche et de l'innovation

PIA/GPI, Galiléo, normes

Sous-direction de la recherche

Mission Climat, Observation et Évolution du Système Terre Mission Biodiversité, Activités anthropiques, Santé Mission Sciences. Société et Territoires

Mission Prospective

Sous-direction de l'animation scientifique et technique

Bureau de la tutelle

Bureau de la reconnaissance des compétences scientifiques et techniques

Mission de l'animation du réseau scientifique et technique

Laboratoire d'innovation ECOLAB

Equipe projets innovation Data/IA
Equipe projets innovation Start-up & Nudge

Le Commissariat général au développement durable est chargé de l'élaboration, de l'animation et du suivi de la stratégie nationale de développement durable, qui doit être mise en œuvre au travers de l'ensemble des politiques publiques ainsi qu'au travers des actions de tous les acteurs socio-économiques.

Le Commissariat général au développement durable assure le secrétariat du Conseil national de la transition écologique.

Il veille à l'intégration de l'environnement dans les plans, programmes et projets et, à ce titre, apporte son soutien au Conseil général de l'environnement et du développement durable dans ses fonctions d'autorité environnementale.

Il prépare les choix stratégiques afférents aux politiques publiques du ministère en matière de développement durable. Pour ce faire, il anime et coordonne la réflexion économique du ministère.

Il évalue les conséquences de l'ensemble des politiques publiques du ministère en termes de développement durable et en particulier leurs effets sur l'environnement.

Il est chargé, en lien avec le secrétariat général et en appui aux directions régionales du ministère, de la supervision générale des données sur le logement, l'énergie, les transports, l'environnement ainsi que de l'évaluation et de la mobilisation des moyens nécessaires pour le développement de la mise à disposition de ces données à des fins de connaissance, d'étude, de recherche et d'évaluation.

Le commissaire général au développement durable préside, en qualité de délégué interministériel au développement durable, le comité des hauts fonctionnaires au développement durable, et coordonne au nom du Premier ministre l'action des administrations de l'État en vue des Objectifs de développement durable.

Il est le superviseur des données du ministère et le secrétaire permanent du conseil national de l'information géographique.

Note d'organisation du cgdd

Il veille à l'élaboration et à la diffusion de l'information statistique dans le respect de l'indépendance professionnelle du service des données et études statistiques.

Le Commissariat général au développement durable comprend :

- le service de la recherche et de l'innovation ;
- le service des données et études statistiques ;
- le service de l'économie verte et solidaire ;
- la délégation au développement durable ;
- la sous-direction de la stratégie éditoriale et de la diffusion ;
- la sous-direction des affaires générales.

Le commissaire général au développement durable est assisté d'un adjoint, directeur.

DIRECTION ET CABINET DU COMMISSARIAT GENERAL AU DEVELOPPEMENT DURABLE

Commissaire général.e au développement durable Délégué.e interministériel.le au développement durable

Directeur.trice, adjoint.e au (à la) commissaire général.e au développement durable

Secrétariat

Chauffeur

Cabinet

Chef.fe de Cabinet

Conseiller.ère Partenariats

Conseiller.ère spécial.e et Conseil de défense écologique

Conseiller.ère Questions européennes et internationales

Conseiller.ère Numérique et design de service

Communication

Correspondant.e DICOM

Le commissaire général au développement durable préside, en qualité de délégué interministériel au développement durable, le comité des hauts fonctionnaires au développement durable, et coordonne au nom du Premier ministre l'action des administrations de l'État en vue des Objectifs de développement durable.

Il est le superviseur des données du ministère et le secrétaire permanent du conseil national de l'information géographique.

Le commissaire général au développement durable est assisté d'un adjoint, directeur.

Le Cabinet du (de la) commissaire général.e au développement durable et de son adjoint.e, directeur.trice, comporte les emplois suivants :

- Chef.fe de Cabinet
- Conseiller.ère pour les affaires transversales et partenariats
- Conseiller.ère spécial.e pour le Conseil de défense écologique
- Conseiller.ère pour les affaires européennes et internationales
- Conseiller.ère numérique et Design de service
- Chauffeur.e

Sans être membre du Cabinet du (de la) commissaire général.e, un.e correspondant.e de la direction de la communication du secrétariat général ministériel (DICOM) assure de façon privilégiée le lien entre le commissariat général et la DICOM sur les sujets en lien avec les missions du commissariat général.

LA SOUS-DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES

La sous-direction des affaires générales du commissariat général est chargée d'assurer la gestion des ressources et des moyens du Commissariat général au développement durable.

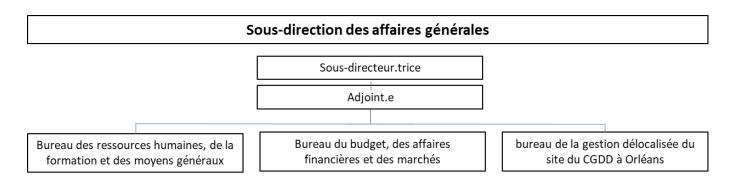
A ce titre, elle est notamment chargée d'assurer la gestion de proximité des agents affectés au commissariat général, en liaison avec la direction des ressources humaines, ainsi que le dialogue social et la formation.

Elle assure la fonction de correspondant hygiène et sécurité.

Elle est chargée de préparer et de conclure les marchés et conventions relatifs aux domaines de compétences du commissariat dans la limite des attributions dévolues au service du secrétariat général gérant les prestations communes.

Elle s'assure du bon fonctionnement interne du commissariat et suit l'utilisation des moyens correspondants en relation avec le secrétariat général du ministère.

En liaison avec les services du secrétariat général du ministère, elle assure la gestion des budgets relevant du commissariat général, sous l'autorité de leurs responsables de programme.



La sous-direction des affaires générales comprend :

- Un.e sous-directeur.trice
- Un.e adjoint.e au (à la) sous-directeur.trice
- Le bureau des ressources humaines, de la formation et des moyens généraux (AG1)
 - Pôle Ressources humaines
 - o Pôle Formation
 - Pôle Moyens généraux
- Le bureau du budget, des affaires financières et des marchés (AG2)
 - o Pôle Budgétaire Financement de la recherche
 - o Pôle Budgétaire Programme 159
 - o Pôle Affaires financières
- Le bureau de la gestion délocalisée du site du CGDD à Orléans (AG3)
 - o Pôle Ressources humaines
 - Pôle Moyens généraux
 - o Pôle Affaires financières
 - o Pôle Informatique et bureautique

Le bureau des ressources humaines, de la formation et des moyens généraux

Objectifs : assurer la gestion de proximité du personnel du CGDD, piloter et venir en appui des actions de formation, contribuer à la bonne marche des services sur le plan logistique.

Actions:

 Pôle Gestion des ressources humaines: assurer la gestion de proximité des dossiers des agents du CGDD, garantir le suivi des effectifs et des ETP-cibles, réaliser les cycles de gestion annuels (promotion,

- mobilités, primes, recrutements), assurer les outils de pilotage et de suivi des ressources humaines, assurer le dialogue social
- Pôle Formation professionnelle au CGDD: assurer la maîtrise d'ouvrage de formation du CGDD, porter à la connaissance des agents l'offre de formation du ministère, analyser les besoins de formation spécifiques, apporter un appui logistique aux manifestations organisées par les services du CGDD et aux déjeuners-débats ouverts aux autres directions générales
- Pôle Moyens généraux : veiller à l'accompagnement logistique des services du CGDD dans la tour Sequoia, accueillir les nouveaux arrivants, gérer les frais de déplacement, réaliser le suivi des temps de travail et la gestion des comptes épargne-temps

Le bureau du budget, des affaires financières et des marchés

Objectifs : assurer les fonctions budgétaires, comptables et de la commande publique pour les 2 programmes budgétaires dont le commissaire général au développement durable est responsable de programme :

- P. 159 Expertise, Economie sociale et solidaire, information géographique et météorologique: assurer la gestion financière du CGDD; passer les marchés du CGDD; assurer le dialogue de gestion avec les DREAL; gérer les crédits du Haut-commissariat à l'économie sociale et solidaire et à l'innovation sociale (HCESSIS); attribuer des subventions à l'IGN, à Météo France et au CEREMA et des crédits à la mission de l'information géographique
- P.190 Recherche dans les domaines de l'énergie, du développement et de la mobilité durables : assure des subventions pour : CEA, IFPEN, IRSN, INERIS, ANSES, IFSTTAR, CSTB, DGAC « Recherche et développement dans le domaine de l'aéronautique civile »

Le bureau de la gestion délocalisée du site du CGDD à Orléans

Il se trouve 5, route d'Olivet à Orléans.

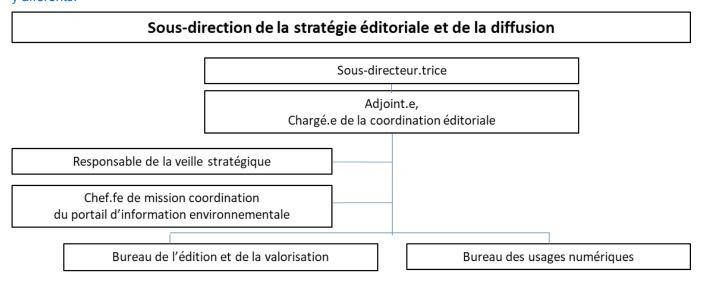
Objectifs : assurer la gestion de l'ensemble des fonctions support de proximité du site d'Orléans du CGDD pour les quelque 60 agents du site (agents de la sous-direction de l'information environnementale et de la sous-direction de la stratégie éditoriale et de la diffusion du Service des données et études statistiques, et agents du bureau) ; le site accueille également quelque 20 agents de la Direction régionale Centre-Val de Loire de l'ADEME.

Actions:

- Pôle ressources humaines : gestion de proximité des agents du site d'Orléans (mobilités, entretiens professionnels, gestion des temps, CET;); accueil des nouveaux arrivants; organisation des actions formation, colloques et séminaires; participation aux instances concertation (CTS); hygiène, sécurité et conditions de travail
- Pôle Moyens généraux : suivi des contrats de maintenance, réalisation des contrôles techniques périodiques obligatoires liés au bâtiment ; représentation du ministère au sein des instances de la copropriété ; organisation des permanences de l'accueil physique et téléphonique ; appui au centre documentation ; archivage
- Pôle Affaires financières : gestion des procédures de passation des commandes, marchés et conventions ; suivi budgétaire et comptable ; gestion des frais de déplacement ; fonctionnement de la régie d'avances
- Pôle Informatique et bureautique : administration du réseau et des serveurs informatiques, gestion du parc des micro-ordinateurs et imprimantes, des logiciels bureautiques et métiers, de la téléphonie fixe et mobile, des systèmes de visio et audio-conférence ; appui et suivi des projets informatiques

LA SOUS-DIRECTION DE LA STRATEGIE EDITORIALE ET DE LA DIFFUSION

La sous-direction de la stratégie éditoriale et de la diffusion du commissariat général au développement durable propose et met en œuvre la stratégie éditoriale du commissariat, en assurant la programmation, la coordination éditoriale et le suivi des productions, ainsi que leur réalisation numérique, leur diffusion et leur valorisation. Elle contribue à l'information publique environnementale en assurant la gestion du portail d'information environnementale. Elle accompagne les services du commissariat en leur offrant les appuis nécessaires en matière de veille, de gestion de la connaissance, de documentation, de web sémantique et de systèmes d'information. Elle coordonne les projets y afférents.



La sous-direction de la stratégie éditoriale et de la diffusion comprend :

- Un.e sous-directeur.trice
- Un.e adjoint.e au (à la) sous-directeur.trice, chargé.e de la coordination éditoriale
- Un.e chef.fe de la mission de coordination du portail d'information environnementale, rattaché.e au sousdirecteur (à la sous-directrice)
- Un.e responsable de la veille stratégique, rattaché.e au sous-directeur (à la sous-directrice)
- Un bureau de l'édition et de la valorisation
- Un bureau des usages numériques
 - o Un.e adjoint.e au (à la) chef.fe bureau, responsable d'un Pôle web

La coordination éditoriale

La personne chargée de la coordination éditoriale est chargée de la cohérence des productions du CGDD vis-à-vis de la stratégie éditoriale. Elle anime les travaux en matière éditoriale. Elle veille notamment à l'élaboration de la ligne éditoriale. Elle peut intervenir comme rédacteur ou rédactrice en chef de publications du CGDD.

La coordination du portail d'information environnementale

La personne chargée de la coordination du portail d'information environnementale joue le rôle de chef de produit. Elle assure la coordination des activités de mise en œuvre et de développement du portail de l'information environnementale. Elle pilote :

- le fonctionnement et de l'animation du portail de l'information environnementale ;
- la définition et mise en œuvre de stratégies de développement des publics et du réseau des partenaires ;
- la définition et du suivi des méthodologies et de qualité des expériences utilisateurs ;
- le développement en continu des nouvelles technologies de valorisation et diffusion des données et de l'information en matière numérique au sein du portail.

La veille stratégique

La personne responsable de la veille stratégique met en place et gère une plateforme de veille permettant aux services du CGDD d'obtenir les informations thématiques nécessaires à l'exercice de leurs missions. Elle s'appuie

Note d'organisation du cgdd Page

sur un réseau de correspondants dans les différents services pour organiser la surveillance des thématiques d'intérêt, pour mettre en œuvre de flux d'information adaptés aux besoins et pour capitaliser les contenus et informations disponibles au CGDD.

Le bureau de l'édition et de la valorisation

Le bureau de l'édition et de la valorisation prépare la programmation éditoriale et en assure la mise en oeuvre ainis que le suivi. En collaboration étroite avec les auteurs, il recherche la qualité formelle, la lisibilité et l'adéquation au public visé des productions (publications, contenus web, données...). Il assure le suivi éditorial des productions, depuis le cadrage jusqu'à la diffusion et la valorisation. Il recherche et prend en compte les retours des utilisateurs. Il fournit un appui aux services en matière de gestion des connaissances et des savoirs. Il diffuse et valorise, notamment au travers des portails gérés par le CGDD, les contenus produits par le CGDD.

Le bureau des usages numériques

Le bureau des usages numériques fournit assistance et expertise aux services du CGDD en matière de systèmes d'information, d'outils numériques et de service web.

En matière de systèmes d'information, le bureau organise la gestion et la diffusion des données, notamment statistiques et géographiques, nécessaires aux productions du CGDD. Il maintient en condition opérationnelle les applications et les bases de données. Il développe de nouveaux services numériques innovants. Le bureau assure également l'assistance aux maîtrises d'œuvre et d'ouvrage, la qualité et la promotion des méthodologies du ministère.

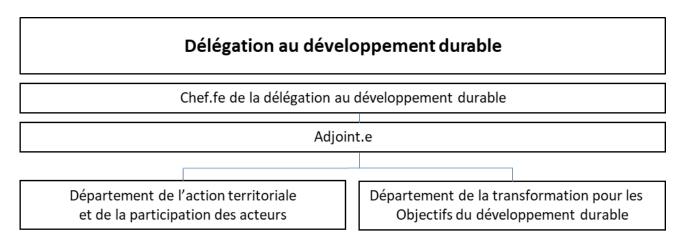
Le pôle web rassemble les compétences pour aider, concevoir, suivre et gérer les projets à dominante web du CGDD. Il le fait dans le respect des référentiels de qualité, d'accessibilité, d'éco-conception web et de web sémantique afin d'optimiser l'expérience utilisateur, la diffusion et le référencement des produits numériques du CGDD.

LA DELEGATION AU DEVELOPPEMENT DURABLE

La délégation au développement durable coordonne les choix stratégiques du ministère en matière de développement durable.

A cette fin:

- elle propose les orientations du ministère en vue de l'atteinte des Objectifs de développement durable et s'assure de leur prise en compte dans les politiques ministérielles ;
- elle impulse et encourage l'intégration des Objectifs de développement durable dans les autres ministères, les établissements publics et dans les collectivités :
- elle met en œuvre et promeut la participation citoyenne, notamment aux décisions publiques, ainsi que le dialogue environnemental avec tous les acteurs de la société, dans un objectif de transition écologique et solidaire ;
- elle coordonne la participation du ministère et le représente dans les instances relatives à ces questions, notamment dans le cadre interministériel.



La délégation au développement durable comprend :

- un.e chef.fe de délégation
- un.e adjoint.e
- le département de l'action territoriale et de la participation des acteurs
- le département de la transformation pour les Objectifs de développement durable

Le département de l'action territoriale et de la participation des acteurs

Le département de l'action territoriale et de la participation des acteurs encourage la mobilisation des collectivités territoriales pour un développement durable, en favorisant l'expression de leurs besoins.

Il les accompagne dans leurs projets contribuant aux Objectifs de développement durable, notamment au travers de dispositifs contractuels.

Il renforce pour cela l'articulation des différents dispositifs établis par le ministère, et propose des cadres méthodologiques, des dispositifs participatifs et multi-acteurs, et assure l'animation de réseaux.

Le département promeut la culture de la participation et organise le dialogue environnemental au niveau national dans des instances de concertation réunissant les parties prenantes. Il expérimente de nouveaux espaces ou de nouvelles pratiques en matière de participation.

Le département de la transformation pour les Objectifs du développement durable

Le département de la transformation pour les Objectifs de développement durable assure l'impulsion, la coordination et le suivi des actions menées en vue de l'atteinte des Objectifs de développement durable.

Il encourage la prise en compte de ces objectifs dans les administrations et les politiques publiques, ainsi que la transformation des administrations, des établissements publics et services publics, vers des modèles durables, dans une logique d'exemplarité.

Note d'organisation du cgdd Page 11 / 27

Il anime à ce titre le dispositif de service public exemplaire et le réseau interministériel des hauts fonctionnaires au développement durable.

Il s'appuie, pour stimuler le changement des pratiques et des comportements, sur des communautés d'acteurs françaises et internationales, des approches participatives, et d'accompagnement à la transformation, des expérimentations.

LE SERVICE DE L'ECONOMIE VERTE ET SOLIDAIRE

Le service de l'économie verte et solidaire pilote les analyses et études, notamment à caractère économique, dans les champs de compétence du ministère.

Il développe, expertise et diffuse des outils, des méthodes et des instruments d'intervention pour faciliter l'intégration de l'innovation, de l'environnement et des démarches de développement durable par les acteurs socio-économiques dans les politiques publiques et privées, dans tous les secteurs de l'économie. Il évalue la prise en compte des effets sur l'environnement dans la mise en œuvre des décisions publiques et privées et procède à l'évaluation socio-économique des instruments de régulation de l'environnement.

Il anime la politique de l'évaluation environnementale.

Il assure la prise en compte du développement durable dans la politique fiscale du ministère.

Service de l'économie verte et solidaire

Sous-direction de l'économie et de l'évaluation

Bureau de la biodiversité et des ressources Bureau de la transition énergétique et solidaire

Bureau des transports, de l'aménagement et des risques

Sous-direction des entreprises

Bureau de la finance verte et de la responsabilité sociale des entreprises Bureau de la transformation des organisations et des modèles d'affaires Bureau des engagements et des filières

Sous-direction des politiques publiques durables

Mission d'appui aux directions régionales sur l'autorité environnementale Bureau du droit de l'évaluation environnementale et de la participation du public Bureau de l'accompagnement et de l'expertise de l'évaluation environnementale Bureau de l'agriculture et de l'alimentation durables

Le service de l'économie verte et solidaire comprend :

- Un.e chef.fe de service
- Un.e adjoint.e
- Une mission d'appui au Lab Planet Summit
- La sous-direction de l'économie et de l'évaluation
 - Bureau de la biodiversité et des ressources
 - Bureau de la transition énergétique et solidaire
 - Bureau des transports, de l'aménagement et des risques
- La sous-direction des entreprises
 - o Bureau de la finance verte et de la responsabilité sociétale des entreprises
 - o Bureau de la transformation des organisations et des modèles d'affaires
 - Bureau des engagements et des filières
- La sous-direction des politiques publiques durables
 - o Mission d'appui aux directions régionales sur l'autorité environnementale
 - o Bureau du droit de l'évaluation environnementale et de la participation du public
 - o Bureau de l'accompagnement et de l'expertise de l'évaluation environnementale
 - Bureau de l'agriculture et de l'alimentation durables

La sous-direction de l'économie et de l'évaluation

La sous-direction de l'économie et de l'évaluation est chargée :

- de conduire l'évaluation socio-économique et l'analyse économique des politiques publiques ayant des incidences sur l'environnement. A cette fin, elle analyse les impacts environnementaux, économiques et sociaux des politiques sectorielles, pour en améliorer l'efficacité et l'efficience environnementale et sociétale.
- d'identifier et de proposer des démarches innovantes et des instruments économiques pertinents, en particulier en matière de fiscalité, en appui aux politiques de transition écologique et de prévention des risques, dans une perspective d'intégration de l'environnement ;
- de participer à l'animation des réseaux de compétence économique du ministère, de ses agences et établissements publics.

La sous-direction comprend :

- Un.e sous-directeur.trice
- Un.e adjoint.e au (à la) sous-directeur.trice
- Un ou plusieurs chefs de projet ou experts rattachés au sous-directeur (à la sous-directrice)
- Le bureau de la biodiversité et des ressources
- Le bureau de la transition énergétique et solidaire
- Le bureau des transports, de l'aménagement et des risques

Le bureau de la biodiversité et des ressources

Le bureau de la biodiversité et des ressources est chargé de l'évaluation socio-économique et de l'analyse économique des politiques publiques dans les domaines de l'eau, de la biodiversité et des ressources.

Il veille à l'intégration des enjeux environnementaux dans les politiques commerciales et est force de proposition sur ces sujets au sein du ministère et en interministériel.

Le bureau de la transition énergétique et solidaire

Le bureau de transition énergétique et solidaire fournit des analyses économiques sur les politiques environnementales de maîtrise de l'énergie et de lutte contre le réchauffement climatique, en particulier sur leurs impacts économiques, sociaux et redistributifs, en réponse à la demande des cabinets, de la direction générale de l'énergie et du climat, ou d'autres acteurs.

Au sein du bureau, le pôle "ménages / microsimulation" est plus spécifiquement chargé de l'évaluation des politiques de transition énergétique impactant les ménages (fiscalité environnementale, rénovation du logement, mobilités, ...).

Le bureau des transports, de l'aménagement et des risques

Le bureau des transports, de l'aménagement et des risques intervient dans l'évaluation et l'appui à la décision pour les politiques des transports, d'aménagement et de prévention des risques environnementaux naturels et technologiques.

Le bureau développe et mobilise des modèles, des méthodes et de l'expertise permettant d'apprécier l'évolution de la mobilité et l'impact de différentes politiques d'aménagement sur le développement urbain et la consommation d'espaces, et d'évaluer les bénéfices des politiques de prévention des risques.

La sous-direction des entreprises

La sous-direction des entreprises développe des outils juridiques, économiques et sociaux, des méthodes et des instruments d'accompagnement des acteurs pour faciliter les démarches d'innovation et d'intégration du développement durable des entreprises, des secteurs professionnels, des producteurs et des consommateurs et leur articulation avec le fonctionnement des marchés correspondants. Elle contribue à la coordination des pôles de compétitivité dans les champs de compétence du ministère. Elle veille au développement de la finance verte, de la responsabilité sociétale des entreprises et des organisations en matière de développement durable, de l'achat responsable, des démarches de management environnemental et d'économie circulaire, notamment en matière de consommation et d'offre responsables des acteurs économiques. Elle participe au développement des éco-industries et des filières vertes. Elle conçoit et met en œuvre une stratégie partenariale d'accompagnement des entreprises et des filières vers la transition via notamment des engagements volontaires.

La sous-direction comprend :

- Un.e sous-directeur.trice
- Un.e adjoint.e au (à la) sous-directeur.trice
- Un ou plusieurs conseillers rattachés au sous-directeur (à la sous-directrice)
- Le bureau de la finance verte et de la responsabilité sociétale des entreprises
- Le Bureau de la transformation des organisations et des modèles d'affaires
- Le Bureau des engagements et des filières

Le bureau de la finance verte et de la responsabilité sociétale des entreprises

Le bureau de la finance verte et de la responsabilité sociétale des entreprises accompagne la montée en puissance de la finance verte au niveau national et international, ainsi que les sujets de rapportage et de responsabilité sociale des entreprises.

Ses missions comprendront notamment celles qui sont cruciales pour le rôle leader de la France sur le sujet : taxonomie, négociations européennes, OAT vertes, labels, rapportage des acteurs financiers/article 173-VI de la loi de transition énergétique, relations avec le monde financier...

Le bureau de la transformation des organisations et des modèles d'affaires

Le bureau de la transformation des organisations et des modèles d'affaire définit et met en œuvre des mesures qui permettront d'influencer les organisations des acteurs économiques, leur mode de fonctionnement et leur modèle d'affaires (« business model »).

Parmi ses missions : consommation et production durables, économie circulaire, affichage environnemental... tout en les remettant en perspective pour une approche transversale, s'adressant au plus grand nombre d'entreprises, au plus grand nombre de secteurs d'activité

Il traite également de la problématique des achats durables, dans les entreprises comme dans les administrations, levier essentiel de transition et de débouché pour les entreprises des secteurs « verts ».

Le bureau des engagements et des filières

Le bureau des engagements et des filières est l'interlocuteur des entreprises innovantes et des filières. Il définit et met en œuvre avec les entreprises ou leurs fédérations les engagements volontaires qui sont de nature à avoir un impact sur leur secteur, en raison du nombre d'entreprises concernées, de leur aspect innovant, etc ...

Il assure un suivi sectoriel (pôles de compétitivité, Conseil national de l'industrie et Conseils Stratégiques de Filières, ...) et un suivi du soutien à l'innovation (Grand Plan d'Investissement/Programme d'Investissements d'Avenir) à même de lui procurer l'expertise nécessaire à la mise en place de ces engagements. Il assure également un travail de prospection et d'identification des secteurs à enjeux.

La sous-direction des politiques publiques durables

La sous-direction des politiques publiques durables est chargée de développer des dispositifs et de prendre des initiatives contribuant à l'intégration des préoccupations environnementales dans l'ensemble des décisions et politiques publiques, notamment en matière d'équipement et d'aménagement du territoire, de gestion de l'espace, de politique agricole, de développement rural, de bio-économie, d'alimentation, d'infrastructures, de tourisme et d'urbanisme, y compris dans les espaces du littoral et de la montagne.

Elle anime la politique de l'évaluation environnementale et, à ce titre, est le correspondant de la formation d'autorité environnementale du conseil général de l'environnement et du développement durable et le point focal national au titre de la Convention d'Espoo, et prépare les avis d'autorité environnementale pour le compte du ministre en charge de l'environnement. Elle définit le cadre juridique de l'évaluation environnementale et de la participation du public relatives aux plans, programmes et projets.

La sous-direction comprend :

Un.e sous-directeur.trice

- Un.e adjoint.e au (à la) sous-directeur.trice
- La Mission d'appui aux directions régionales sur l'autorité environnementale
- Le bureau du droit de l'évaluation environnementale et de la participation du public
- Le bureau de l'accompagnement et de l'expertise de l'évaluation environnementale
- Le bureau de l'agriculture et de l'alimentation durables

La mission d'appui aux directions régionales sur l'autorité environnementale

La mission d'appui aux directions régionales sur l'autorité environnementale a un rôle d'interface entre l'administration centrale, les DREAL et le conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD), sur les questions relatives à l'évaluation environnementale.

En particulier, la mission intervient en appui des DREAL qui exercent la fonction d'autorité environnementale locale sous l'autorité des préfets de région ou des missions régionales d'autorités environnementale (MRAes).

Le réseau Evaluation environnementale en DREAL, animé par la mission, regroupe environ 300 membres.

Le bureau du droit de l'évaluation environnementale et de la participation du public

Le bureau du droit de l'évaluation environnementale et de la participation du public est en charge de l'élaboration du cadre juridique et institutionnel de l'évaluation environnementale, de la participation du public et des sujets liés.

Il joue un rôle pilote dans ces domaines (élaboration de textes législatifs et réglementaires, notes de doctrine). Il assure le suivi des directives européennes relatives à l'évaluation environnementale, tant leur négociation que leur transposition, et de conventions internationales notamment la Convention d'Espoo pour laquelle il est le « point focal », et en lien avec la direction des affaires européennes et internationales (DAEI), la Convention d'Aarhus.

Le bureau assure ainsi la préparation et la diffusion de doctrines juridiques. Il participe aux réunions du réseau des services régionaux d'évaluation environnementale.

Le bureau de l'accompagnement et de l'expertise de l'évaluation environnementale

Le bureau de l'accompagnement et de l'expertise de l'évaluation environnementale veille à la prise en compte de l'environnement dans les projets et plans/programmes.

Il prépare les avis d'autorité environnementale pour le compte du Ministre en charge de l'environnement.

Il apporte son expertise environnementale amont sur les projets et les plans programmes en vue d'améliorer leur qualité environnementale, et accompagne les porteurs de projets dans la démarche de l'évaluation environnementale.

Il élabore des documents méthodologiques et pilote des projets informatiques.

Il anime, en étroite collaboration avec la direction de l'eau et de la biodiversité (DEB), la politique ministérielle de mise en œuvre de la séquence éviter – réduire – compenser (ERC).

À ce titre, il est associé à la préparation de réformes réglementaires ou législatives et à des groupes de travail portant sur la démarche d'évaluation environnementale, la maîtrise de la mobilité et les politiques d'aménagement.

Le bureau de l'agriculture et de l'alimentation durables

Le bureau de l'agriculture et de l'alimentation durables est chargé d'élaborer des propositions relatives à l'intégration du développement durable dans les politiques de l'agriculture et de l'alimentation, et de les porter notamment auprès du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.

Il réalise pour cela la synthèse des positions portées sur le sujet par les différentes directions du ministère (DEB, direction générale de prévention des risques (DGPR), DAEI...).

LE SERVICE DES DONNEES ET ETUDES STATISTIQUES

Le service des données et études statistiques est chargé de la mobilisation des données et de la maîtrise d'ouvrage des systèmes d'information associés pour élaborer et animer la stratégie générale des ministères chargés de l'environnement, de l'énergie, de la construction, du logement et des transports II est en outre chargé de l'appui aux services du ministère dans le domaine de la qualification, du traitement et de la diffusion de la donnée et de la diffusion des données statistiques. Il assure les fonctions de service statistique des ministères chargés de l'environnement, de l'énergie, de la construction, du logement et des transports, au sens de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951. Il exécute à ce titre, au nom de l'Etat, les enquêtes concernant ces domaines, prévues au programme annuel établi par le Conseil national de l'information statistique et arrêté par le ministère dont relève l'Institut national de la statistique et des études économiques. Il a la responsabilité de l'élaboration et de la diffusion de l'information statistique et organise le système d'observation socio-économique et statistique en matière d'environnement, d'énergie, de construction, de logement et de transport, en liaison avec l'Institut national de la statistique et des études économiques, responsable de la coordination statistique. Il est chargé, dans les mêmes conditions, des relations avec les organismes statistiques nationaux, européens et internationaux. Il constitue l'autorité nationale pour la production des statistiques européennes dans les domaines mentionnés. Il définit les indicateurs du développement durable pour les politiques publiques et élabore ceux des ministères. Il appuie les travaux statistiques des services déconcentrés des ministères et en assure la coordination.

Service des données et études statistiques

Bureau de l'appui et de la coordination statistiques

Sous-direction des statistiques de l'énergie

Bureau des statistiques de l'offre d'énergie

Bureau des statistiques de la demande d'énergie

Sous-direction des statistiques du logement et de la construction

Bureau des statistiques de l'offre de logement

Bureau des statistiques d'entreprise

Bureau des synthèses sur le logement et l'immobilier

Sous-direction des statistiques des transports

Bureau des statistiques de la route et des véhicules

Bureau de l'observation statistique des transports, de la mobilité et de la logistique

Bureau des synthèses économiques et sociales sur les transports

Sous-direction de l'information environnementale

Bureau de l'état des milieux

Bureau des pressions sur l'environnement

Bureau des synthèses économiques et sociales sur l'environnement

Le Service des données et études statistiques comprend :

- Un.e chef.fe de service
- Un.e adjoint.e également sous-directeur/trice au sein du service
- Un.e expert.e rattaché.e au (à la) chef.fe de service, responsable de l'international et de la qualité
- La sous-direction des statistiques du logement et de la construction
 - o Bureau des statistiques de l'offre de logement
 - o Bureau des statistiques d'entreprises
 - o Bureau des synthèses sur le logement et l'immobilier

- La sous-direction des statistiques de l'énergie
 - o Bureau des statistiques de l'offre d'énergie
 - o Bureau des statistiques de la demande d'énergie
- La sous-direction des statistiques des transports
 - o Bureau des statistiques de la route et des véhicules
 - o Bureau de l'observation statistique des transports et de la logistique
 - o Bureau des synthèses économiques et sociales sur les transports
- La sous-direction de l'information environnementale
 - Bureau de l'état des milieux
 - o Bureau des pressions sur l'environnement
 - o Bureau des synthèses économiques sur l'environnement
- Le bureau de l'appui et de la coordination statistique
 - o Division des indicateurs et de la coordination statistique déconcentrée
 - Division de la mise en qualité des données
 - Division Études et statistiques pour le développement durable

La sous-direction des statistiques du logement et de la construction

La sous-direction des statistiques du logement et de la construction produit des analyses et des indicateurs dans le domaine du logement pour éclairer ses acteurs et fournir au grand public des données de référence : évolution de la construction neuve, prix des terrains, conditions de logement, dépenses, conjoncture des entreprises du BTP, etc. Elle produit ainsi des sources administratives exhaustives (autorisations d'urbanisme, répertoire des logements sociaux) et des enquêtes statistiques auprès des ménages et des entreprises du secteur (commercialisation des logements neufs, enquêtes mensuelles de branche, etc.). Elle exploite par ailleurs des données produites par d'autres organismes (fichiers fiscaux, fichier des bénéficiaires du prêt à taux zéro, bases notariales...) et exerce une activité d'études et de synthèses. Ces travaux donnent lieu à diffusion auprès du public sous la forme d'ouvrages ou de bases de données. La sous-direction est rapporteure de la formation logement de la Commission pour l'économie du Développement Durable (CEDD).

La sous-direction comprend :

- Un.e sous-directeur.trice
- Un.e adjoint.e au (à la) sous-directeur.trice
- Un.e expert.e rattaché.e au sous-directeur (à la sous-directrice)
- · Le bureau des statistiques de l'offre de logement
 - o oDivision de la construction neuve
 - o oDivision marchés du logement
 - o oDivision logement social
- Le bureau des statistiques d'entreprises
 - o oDivision enquêtes thématiques auprès des entreprises de la construction
 - Division ICC-PRLN
- Le bureau des synthèses sur le logement et l'immobilier
 - o oDivision comptes satellite du logement
 - o oDivision Etudes sur le logement

Le bureau des statistiques de l'offre de logement

Le bureau des statistiques sur l'offre de logement est chargé de concevoir et de coordonner la collecte et le traitement d'informations statistiques sur la construction neuve (de logements et de locaux non résidentiels comme les bureaux, les commerces, les entrepôts, etc.), les marchés du logement et le logement social.

Ces informations, dont il assure l'analyse, la synthèse et la publication au plan national, sont obtenues soit par exploitation d'informations d'origine administrative, soit grâce à des enquêtes.

Le bureau des statistiques d'entreprises

Le bureau des statistiques d'entreprises est chargé de la conception, de la réalisation et de l'analyse des résultats d'enquêtes statistiques publiques auprès des entreprises du secteur de la construction, ainsi que de l'exploitation d'informations d'origine administrative sur les entreprises de ce secteur et de la coordination du dispositif d'enquêtes obligatoires déléguées aux organismes professionnels correspondants.

Le bureau des synthèses sur le logement et l'immobilier

Le bureau des synthèses sur le logement et l'immobilier assure des activités de production de données, de synthèse et d'étude statistique. Les activités de production concernent la réalisation du Flchier des LOgements à l'échelle COMmunale (Filocom), source de référence sur le logement et ses occupants à l'échelle nationale et locale, ainsi que celle de l'enquête sur le logement 2020.

Les activités de synthèse comprennent en majeur la réalisation annuelle du compte satellite du logement, la publication d'une note et d'un bulletin trimestriels de conjoncture et la réalisation d'études économiques et économétriques de haut niveau technique en lien avec les politiques publiques.

La sous-direction des statistiques de l'énergie

La sous-direction des statistiques de l'énergie est chargée de la production, de l'échange et de la publication d'informations, d'études et de synthèses statistiques, économiques et sociales dans le domaine de l'énergie. Elle assure leur mise en œuvre ou coordonne leur réalisation lorsque celle-ci est déléguée.

Elle procède à cet effet à des enquêtes, à des exploitations de fichiers administratifs, à des analyses et synthèses économiques et sociales en liaison avec les services déconcentrés et ses partenaires administratifs et professionnels. La sous-direction est rapporteure de la formation énergie de la Commission pour l'économie du Développement Durable (CEDD).

La sous-direction comprend :

- Un.e sous-directeur.trice
- Un.e expert.e rattaché.e au sous-directeur (à la sous-directrice)
- Le bureau des statistiques de l'offre d'énergie
 - Division des énergies renouvelables
 - Division des produits pétroliers et charbonniers
 - Division électricité gaz
 - Le bureau des statistiques de la demande d'énergie

Le bureau des statistiques de l'offre d'énergie

Le bureau des statistiques de l'offre d'énergie est compétent en matière de statistiques relatives à l'approvisionnement, à la transformation d'énergie, à la pétrochimie et à la consommation d'énergies renouvelables. Il contribue ainsi au bilan énergétique de la France et produit une note de conjoncture énergétique trimestrielle. À ces fins, il mobilise des données administratives et réalise des enquêtes statistiques. Il assure la transmission des informations requises par le règlement européen sur les statistiques de l'énergie à Eurostat et à l'Agence internationale de l'énergie.

Le bureau des statistiques de la demande d'énergie

Le bureau des statistiques de la demande d'énergie est compétent en matière de statistiques relatives à la consommation finale d'énergie, à l'efficacité énergétique et à la rénovation énergétique. Il contribue au bilan

Note d'organisation du cgdd Page 19 / 27

énergétique de la France et met à disposition des données locales de consommation. Dans le cadre d'obligations internationales, il transmet des statistiques à Eurostat, notamment sur les prix de l'électricité et du gaz, et à l'Agence internationale de l'énergie. À ces fins, il mobilise des données administratives et réalise des enquêtes statistiques. Il produit enfin des publications sur les émissions de gaz à effet de serre.

La sous-direction des statistiques des transports

La sous-direction des statistiques des transports est chargée de la production, de l'échange et de la publication d'informations, d'études et de synthèses statistiques et économiques dans le domaine des transports. Elle en assure la mise en œuvre ou coordonne leur réalisation lorsque celle-ci est déléguée.

Elle procède à cet effet à des enquêtes, à des exploitations de fichiers administratifs, à des analyses et synthèses économiques et sociales en liaison avec les services déconcentrés et ses partenaires administratifs et professionnels. La sous-direction est rapporteure de la formation transport de la Commission pour l'économie du Développement Durable (CEDD).

La sous-direction comprend :

- Un.e sous-directeur.trice
- Un.e expert.e rattaché.e au sous-directeur (à la sous-directrice)
- Le bureau des statistiques de la route et des véhicules
 - o Projet collecte et enquête sur le transport routier de marchandise
 - o Division du répertoire statistique des véhicules routiers
 - Division Synthèse sur le parc roulant
 - o Division enquêtes sur l'utilisation des véhicules
- Le bureau de l'observation statistique des transports et de la logistique
 - Division des statistiques portuaires
 - o Division « Mobilité des personnes »
 - Division Systèmes d'information sur les transports
 - o Division des systèmes d'information sur les entrepôts et les plateformes logistiques
- Le bureau des synthèses économiques et sociales sur les transports
 - o Division Synthèses économiques et comptes des transports
 - Division Synthèses sociales
 - Division Conjoncture des transports

Bureau des statistiques de la route et des véhicules

Le bureau est chargé de la production et de la diffusion de statistiques relatives aux véhicules routiers ainsi qu'à leur usage quel qu'en soit le genre (voitures, motos, véhicules utilitaires, poids lourds...). A cette fin, il gère le répertoire statistique des véhicules routiers, qui permet notamment d'estimer des parcs roulants, réalise le bilan annuel de la circulation et des enquêtes auprès des utilisateurs de ces véhicules. Le bureau assure des publications conjoncturelles (mensuelles et trimestrielles) et ponctuelles

Bureau de l'observation statistique des transports, de la mobilité et de la logistique

Le bureau assure ou coordonne la transmission à Eurostat des informations requises par les règlements européens sur les statistiques des transports maritimes, ferroviaires, fluviaux et aériens. Il est maître d'ouvrage du SI décisionnel sur le transport de marchandises (SITRAM). Il tient à jour le répertoire des entrepôts et plateformes logistiques et réalise des études sur le sujet. Il collecte et valorise les données sur la mobilité des personnes avec notamment une enquête nationale sur les déplacements des français à courte et longue distance. Il est enfin chargé de collecter les données relatives au transport public particulier de personnes (Taxis, VTC...) et d'en produire une synthèse annuelle pour l'Observatoire national du T3P.

Bureau des synthèses économiques et sociales sur les transports

Le bureau est chargé de l'élaboration des comptes des transports et de rassembler et synthétiser un grand nombre de données statistiques de sources diverses. Il est rapporteur de la formation transport de la Commission pour l'économie du Développement Durable (CEDD).

Il publie ainsi annuellement des synthèses économiques, des synthèses sociales sur les transports de voyageurs ou de marchandises (dépenses/recettes, infrastructures, démographie des entreprises, activité économique, emploi, externalités...) et des études ponctuelles. Il assure également un suivi trimestriel de la conjoncture des transports, et réalise des publications conjoncturelles sur un angle particulier (sectoriel, prix, emploi salarié) ou de synthèse.

La sous-direction de l'information environnementale

La sous-direction de l'information environnementale, en liaison avec les institutions nationales, européennes et internationales intéressées, rassemble, analyse et concourt à la diffusion de l'information environnementale, telle qu'elle est définie par la convention d'Aarhus sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement du 25 juin 1998. Elle élabore des synthèses statistiques et économiques dans ce domaine.

Elle assure les fonctions de "point focal" national de l'Agence européenne pour l'environnement et de co-présidence du groupement d'intérêt scientifique sur les sols. Elle est rapporteure de la formation environnement de la Commission pour l'économie du Développement Durable (CEDD).

Elle développe et produit des indicateurs synthétiques en appui aux stratégies et politiques nationales ou internationales (y compris indicateurs environnementaux des ODD). Elle assure le rapportage de données statistiques environnementales auprès des instances internationales (Eurostat, Agence européenne de l'environnement, OCDE, Nations Unies).

La sous-direction comprend :

- Un.e sous-directeur.trice
- Un-e adjoint-e au/à la sous-directeur.trice en charge également d'un des 3 bureaux de la sous-direction
- Un ou plusieurs experts rattachés au sous-directeur (à la sous-directrice)
- Le bureau de l'état des milieux
- Le bureau des pressions sur l'environnement
- Le bureau des synthèses économiques et sociales sut l'environnement

Bureau de l'état des milieux

Le bureau de l'état des milieux établit un diagnostic de l'état, et de leur évolution, des éléments de l'environnement, tels que l'air et le bruit, l'eau et les milieux aquatiques, les sols, le patrimoine naturel et la biodiversité, les paysages, la mer et le littoral, les zones humides, les risques naturels. Il met à disposition du public des données, des analyses et des bilans périodiques sur l'état des différents compartiments de l'environnement.

Bureau des pressions sur l'environnement

Le bureau des pressions sur l'environnement produit et met à disposition du public des données et des analyses concernant les émissions (dans l'air, dans l'eau), les déchets, la consommation de ressources (matières premières et eau), les empreintes, ainsi que les pressions exercées par les principales activités (mode de vie des ménages, tourisme, industrie, agriculture), y compris sur les territoires à enjeux (montagnes, forêts, risques technologiques, ...)...ll coordonne les questions relatives à l'environnement et à la santé.

Bureau des synthèses économiques et sociales de l'environnement

Le bureau des synthèses économiques et sociales sur l'environnement produit et met à disposition du public des données et analyses sur les interactions entre économie et environnement (dépenses, taxations...), le suivi des activités (en particulier emplois et formations) de l'économie verte, l'évolution des pratiques environnementales et des représentations sociales de l'environnement. Il assure la coordination du rapport annuel auprès de la Commission pour l'économie du Développement Durable (CEDD). Il développe et produit des indicateurs nationaux sur les thématiques de l'économie verte. Il assure le suivi de la stratégie européenne des comptes de l'environnement.

Le bureau de l'appui et de la coordination statistique

Le Bureau de l'Appui et de la Coordination Statistique est chargé, au sein du SDES, des activités d'expertise statistique nécessitant une coordination forte et spécifique à la fonction statistique. Il a pour missions d'assurer un suivi statistique de la stratégie de développement durable, en concevant et publiant les indicateurs et tableaux de bord, de coordonner et d'animer la fonction statistique déconcentrée, d'assurer la mise en œuvre du règlement général sur la protection des données et du code de bonne pratique de la statistique européenne, notamment la réalisation des plans qualité, de fournir un appui méthodologique aux sous-directions métiers et de réaliser des études statistiques transverses aux domaines de compétence du Ministère.

A terme, il sera en charge de la coordination des relations internationales au sein du SDES, que ce soit avec Eurostat, l'AEE et l'AIE, ainsi que d'assurer le lien avec la responsable des affaires internationales rattachée au CGDD et la DAEI.

LE SERVICE DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

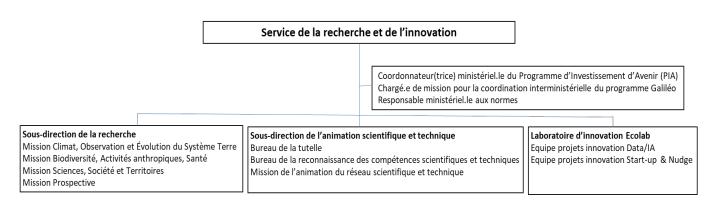
Le service de la recherche et de l'innovation contribue, en liaison avec les ministères chargés de la recherche et des entreprises, à la définition des orientations de la politique nationale de recherche et d'innovation en matière d'environnement, d'aménagement, de transports et d'énergie. Il impulse, anime et développe des programmes de recherche en lien avec les politiques du ministère et coordonne leur financement. Il veille à leur mise en œuvre, à leur évaluation, à leur valorisation et à la diffusion de leurs résultats. Il est chargé de la veille scientifique ainsi que de travaux de prospective. Il a la responsabilité de diffuser l'innovation technologique dans les secteurs relevant du ministère et de faciliter le développement, par les outils et services numériques et par l'usage des données, d'innovations en appui aux politiques relevant du ministère.

Il mobilise les connaissances scientifiques au service de la prise en compte de la protection de l'environnement dans l'élaboration des politiques publiques, dans une perspective de développement durable.

En liaison avec le secrétaire général, il définit les orientations du réseau des organismes scientifiques et techniques du ministère et veille à leur mise en œuvre ainsi qu'à la diffusion des produits de la recherche et de l'innovation technique.

Il assure la tutelle de Météo-France, de l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN), de l'Université Gustave Eiffel (UGE) et du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cérema).

Dans le cadre de la supervision générale des données, il est en outre chargé, en lien avec le secrétariat général, d'élaborer et d'animer la stratégie du ministère en matière de données.



Le service de la recherche et de l'innovation comprend :

- Un.e chef.fe de service
- Un.e adjoint.e
- Des chargé.e.s de mission rattaché.e.s au (à la) chef.fe de service
 - Le.la coordonnateur.trice ministériel.le du Programme d'Investissement d'Avenir (PIA)
 - Le.la chargé.e de mission pour la coordination interministérielle du programme Galiléo
 - Le.la responsable ministériel.le aux normes
- La sous-direction de l'animation scientifique et technique
 - o Bureau de la tutelle
 - o Bureau de la reconnaissance des compétences scientifiques et techniques
 - o Mission de l'animation du réseau scientifique et technique
- La sous-direction de la recherche
 - Mission Climat, Observation et Évolution du Système Terre
 - o Mission Biodiversité, Activités anthropiques, Santé
 - Mission Sciences, Société et Territoires

- Mission Prospective
- · Le laboratoire d'innovation Ecolab
 - Equipe projets innovation Data/IA
 - Equipe projets innovation Start-up & Nudge

L'expert.te de haut niveau en charge de la coordination du Programme d'Investissements d'Avenir (PIA), en matière d'innovation et de recherche, a pour missions de coordonner les actions nécessaires à la participation des ministères de la Transition écologique et solidaire et de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales aux instances de pilotage et d'instruction du PIA et à la prise en compte des enjeux prioritaires des deux ministères par les différents programmes. A cette fin, il anime un réseau de correspondants au sein des directions générales, il facilite les échanges d'informations, il représente les ministères au sein des instances de pilotage et de programmation, et rend compte aux directions générales concernées.

Le.la chargé.e de mission pour la coordination interministérielle du programme Galileo assure la représentation du ministère au sein du groupe interministériel chargé de coordonner l'action des différents ministères concernés par les programmes GNSS européens, le suivi institutionnel de ces programmes, ainsi que la coordination des réflexions nationales sur les applications civiles des programmes et toute mission nouvelle dans le domaine satellitaire dont le mandat serait donné par le chef de service.

Le.la responsable ministériel.le aux normes assure une mission de conseil et d'impulsion sur l'utilisation de la normalisation au service des politiques publiques du ministère. Il(elle) coordonne et anime la participation du ministère et du réseau scientifique et technique aux travaux de normalisation et veille à la bonne articulation entre normalisation et réglementation.

La sous-direction de l'animation scientifique et technique

La sous-direction de l'animation scientifique et technique assure l'organisation et l'animation du réseau scientifique et technique du ministère, qui est constitué de services techniques centraux, de services à compétence nationale ayant une finalité technique, d'établissements publics qui ont une activité de recherche ou une activité scientifique et technique significative, dans les domaines d'action du ministère. Elle définit, en cohérence avec la politique de modernisation fixée par le secrétaire général et selon les besoins exprimés par les directions d'administration centrale concernées, les orientations stratégiques du réseau scientifique et technique du ministère et assure le suivi de leur mise en œuvre ou y participe. Elle contribue, en liaison avec le secrétariat général du ministère, à la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences scientifiques et techniques.

Elle organise l'évaluation scientifique des agents relevant du ministère qui exercent des activités de recherche et la reconnaissance de la spécialisation ou de l'expertise scientifiques et techniques des agents du ministère et d'établissements publics.

Elle exerce la tutelle de l'Université Gustave Eiffel, de l'Institut national de l'information géographique et forestière, de Météo-France et du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement.

Elle organise le suivi des activités réalisées par le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement, au titre des appuis et concours apportés à l'Etat.

Elle est référente pour les actions de la direction en matière de tutelle d'organismes.

La sous-direction comprend :

- Un.e sous-directeur.trice
- Un.e adjoint.e
- Le bureau de la tutelle
- Le bureau de la reconnaissance des compétences scientifiques et techniques
- La mission de l'animation du réseau scientifique et technique

Bureau de la tutelle

Objectifs : assurer la tutelle stratégique et opérationnelle des établissements publics, c'est-à-dire définir les orientations stratégiques et en assurer le suivi financier, administratif et en matière de ressources humaines, afin de contribuer à l'amélioration du pilotage de leur activité et de veiller à la qualité de leur gestion financière.

Actions : assurer la tutelle (stratégique, budgétaire, immobilière...) de l'Université Gustave Eiffel (UGE), du Cerema,

de l'IGN, de Météo France, notamment l'élaboration et le suivi des contrats d'objectifs et de performance, ainsi que des lettres d'objectifs des dirigeants, la préparation des conseils d'administration, le suivi de la gestion financière et budgétaire par le pilotage du versement de la subvention, l'expertise des documents budgétaires et financiers de l'opérateur, la participation à l'élaboration des documents budgétaires, le traitement des aspects liés à la vie de l'établissement (gestion emplois/effectifs, climat social, etc.), la contribution aux missions transversales liées à la tutelle (relations avec les autres directions générales, les autres ministères, la Cour des Comptes, etc.)

Bureau de la reconnaissance des compétences scientifiques et techniques

Objectifs : piloter et assurer le bon fonctionnement des dispositifs de reconnaissances des compétences scientifiques et techniques tels que Cesaar, comités de domaine, Comeval, et contribuer à leur évolution.

Actions : recrutement et nomination des membres de comités, gestion des processus de qualification et des relations avec les organismes scientifiques et techniques, coordination et orientation des dispositifs et des comités qui y participent, contribution à l'évolution des dispositifs en lien avec le secrétariat général et le cas échéant les autres ministères utilisateurs tels que le ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

Mission de l'animation du réseau scientifique et technique

Objectifs : assurer l'animation du Réseau scientifique et technique, réseau qui rassemble les établissements publics placés sous la tutelle du MTES. Ce réseau d'une trentaine d'établissements publics, fort de plusieurs dizaines de milliers d'agents, comprend notamment l'UGE, Ifremer, IGN, CEA, IRSN, CSTB, OFB, ENTPE, ENPC, Inra, etc.

Actions : assurer l'organisation des réunions bisanuelles de correspondants de dirigeants du RST, porter la réflexion stratégique sur l'évolution du réseau, proposer et piloter des actions d'animation du réseau, en lien notamment avec le laboratoire d'innovation Ecolab.

La sous-direction de la recherche

La sous-direction de la recherche prépare, en liaison avec les directions d'administration centrale concernées et en cohérence avec les objectifs des politiques menées par le ministère dans ses champs de compétence, les orientations qui contribuent à la définition de la politique nationale de recherche ainsi qu'à la structuration et à la programmation de la recherche et de l'innovation au plan européen et international dans les champs de compétence du ministère. Dans le but d'éclairer la définition des politiques publiques et d'accompagner leur mise en œuvre, elle assure la mobilisation et, si nécessaire, la structuration de communautés scientifiques pluridisciplinaires.

Elle contribue à l'exercice de la tutelle des organismes du champ de compétence du ministère ayant une activité de recherche, notamment pour ce qui concerne leurs orientations scientifiques.

Elle produit des résultats de prospective en appui aux politiques publiques dans le domaine de l'environnement.

Elle contribue à la définition et à la mise en œuvre des choix stratégiques relatifs aux applications satellitaires, en lien avec le programme européen Copernicus de valorisation des données satellitaires.

La sous-direction comprend :

- Un.e sous-directeur.trice
- Un.e adjoint.e
- La mission Climat, Observation et Évolution du Système Terre
- La mission Biodiversité, Actions Anthropiques, Santé
- La mission Science, Société et Territoires
- La mission Prospective.

La mission Climat, Observation et Évolution du Système Terre (MiCOEST)

La mission est compétente au sein de la sous-direction sur les questions relatives au fonctionnement du « système Terre » : climat, sciences océaniques et hydrologiques (océan, atmosphère, eau continentale, cycle de l'eau).

Elle a en charge les questions d'observation et d'évolution du système Terre, ainsi que les interactions entre les composantes de ce système. Elle inscrit l'ensemble de ses réflexions et actions dans le cadre du changement climatique et des objectifs de développement durable. Elle déploie son activité avec une forte implication sur les grands programmes européens et internationaux. Elle a en particulier en charge le domaine du spatial, ainsi que les applications satellitaires et le programme européen Copernicus d'observation de la Terre.

Mission Biodiversité, Activités Anthropiques, Santé (MiBAAS)

La mission est compétente au sein de la sous-direction sur les questions relatives à la biodiversité et aux fonctionnalités des écosystèmes continentaux et marins, à l'évaluation de l'impact des activités humaines sur l'environnement et la santé, dont les contaminants chimiques, biologiques et physiques, et aux solutions pour prévenir ou réduire les impacts, dont celles fondées sur la nature.

Elle porte les sujets de la lutte contre la 6e extinction des espèces et des écosystèmes, des risques environnementaux et sanitaires ainsi que des bénéfices liés à la préservation de la biodiversité pour la santé humaine et le bien-être.

Elle déploie son activité en cohérence et le cas échéant en leur sein, avec les plans et programmes des pouvoirs publics conduits aux niveaux national, européen et international.

La mission Science, Société et Territoires (MiSST)

La mission est compétente au sein de la sous-direction sur les questions relatives aux rapports entre science et société et aux travaux scientifiques qui concernent la conduite des politiques publiques intéressant le ministère : biodiversité, gestion des milieux et des ressources, changement climatique, risques, énergie, mobilité, aménagement, habitat, construction, modes de vie. Elle traite des approches territorialisées visant à contextualiser les politiques publiques en lien avec les acteurs des territoires. Elle a en charge les problématiques liées à la gouvernance, d'une part dans les champs des politiques du ministère, et d'autre part, au sein de l'activité de recherche et d'expertise. Elle instruit les problématiques liées à la déontologie et à l'éthique. Elle porte les sujets qui concernent la science « hors les murs ».

La mission Prospective (MiP)

La mission développe, au sein de la sous-direction, une capacité à envisager l'avenir pour éclairer la transition écologique et solidaire et la cohésion des territoires dans leur ensemble. Elle rend compte des exercices et initiatives de nature prospective extérieures au ministère (interministérielles, sociétales, européennes, internationales) et y contribue autant que possible. Elle produit des synthèses critiques de prospectives existantes ou en cours et, éventuellement, en suscite ou en pilote pour éclairer les politiques publiques du ministère. Elle s'appuie sur l'ensemble des compétences au sein de la sous-direction et développe ses approches de manière ouverte, participative et mobilisatrice au niveau ministériel. Elle travaille en lien avec les directions générales, les services déconcentrés et les opérateurs pour disposer d'une offre de services partagés de prospective.

Le laboratoire d'innovation Ecolab

Le laboratoire d'innovation par les données Ecolab promeut le développement des usages et de la valorisation des données publiques notamment par le numérique, au service des pouvoirs publics et de la société civile.

Il anime en particulier un écosystème de startups en lien avec les politiques du ministère.

Il accompagne des projets d'expérimentations innovantes en appui des services du ministère.

Il prépare et coordonne les actions du superviseur général des données pour l'ensemble du ministère.

Il élabore la politique de l'information géographique, en liaison avec les autres départements ministériels, et soutient le commissaire général au développement durable dans ses fonctions de secrétaire permanent du Conseil national de l'information géographique.

Il favorise la diffusion de l'information géographique auprès des collectivités locales et des autres administrations de l'Etat.

Il appuie le chef du service de la recherche et de l'innovation dans ses fonctions de point de contact national pour la directive européenne Inspire.

Le laboratoire d'innovation Ecolab comprend :

- Un.e responsable
- Un.e adjoint.e
- Une équipe projets innovation Data/IA
- Une équipe projets innovation Start-up & Nudge

Équipe projets innovation Data/Intelligence artificielle (IA)

L'équipe Data/IA développe ses actions et services pour servir le ministère et soutenir l'acculturation des services à l'usage des nouveaux outils de valorisation de la donnée et d'utilisation de l'intelligence artificielle.

Elle pilote, anime, accompagne ou participe à ou différents projets sélectionnés au titre du laboratoire d'innovation Ecolab :

- pour promouvoir le développement des usages et de la valorisation des données publiques,
- pour soutenir le déploiement de l'intelligence artificielle au service des politiques environnementales,
- pour acculturer les services à l'intégration de la valorisation de la donnée et de l'IA comme outils complémentaires d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation des politiques.

De plus l'équipe Data/IA prépare, pilote, anime ou participe à différentes actions concourant à la supervision générale des données et à la politique d'information géographique du ministère (notamment dans le cadre du Conseil national de l'information géographique et de la mise en oeuvre de la directive Inspire).

Équipe projets innovation Start-up & Nudge

L'équipe Start-up/nudge s'inscrit en interface et interaction avec les acteurs externes au Ministère (écosystèmes industriels et tertiaires innovants, société civile, associations).

Concernant la Greentech verte, elle :

- soutient le développement et anime un écosystème de startups et d'entreprises innovantes dont les activités contribuent à l'accélération des politiques portée par le Ministère,
- représente le Ministère à la Mission FrenchTech et auprès des organisations, comités et associations pertinentes,
- accompagne le Ministère, notamment dans l'identification et la mobilisation de produits, services, compétences et preuves de concept des entreprises innovantes au bénéfice des politiques du Ministère.

Dans le domaine des sciences humaines, sociales et comportementales, l'équipe promeut et accompagne l'intégration d'une dimension comportementale dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques au regard d'une meilleure connaissance des publics concernés.